Ondesurbaines



jeudi 09 Mars 2023 - n°380

Politique de la ville - Une délégation de Villes de France a rencontré Olivier Klein, Ministre délégué chargé de la Ville et du Logement

Numérique - Retour sur la nouvelle stratégie du numérique éducatif 2023-2027

Transport - Déplacement à Casablanca sur les transports collectifs

Santé - Appels à projet « Adapter ses habitudes pour bien vieillir et bien bouger pour mieux vivre »

Energie - Engie met à disposition un simulateur des aides gouvernementales face à la hausse des coûts de l'énergie

Europe - Nouveau guide pour accompagner les collectivités pour les options de coûts simplifiés **Environnement** - Formation « Zéro pesticide dans les terrains de sport »

Agenda - Notez bien!

POLITIQUE DE LA VILLE



Une délégation de Villes de France a rencontré Olivier Klein, Ministre délégué chargé de la Ville et du Logement

Une délégation d'élus de *Villes de France** s'est entretenue le 22 février 2023 avec Olivier Klein, Ministre délégué chargé de la Ville et du Logement. Cette rencontre a permis de traiter de nombreux sujets dont l'avenir de la politique de la

ville et les modalités de décentralisation de la politique du logement.

L'avenir de la politique de la ville

Olivier Klein a présenté les échéances pour l'année à venir autour de la démarche « Quartier 2030 », en soulignant qu'une concertation va se tenir dans les prochains mois pour anticiper la nouvelle géographie des zonages et les nouveaux contrats à partir du 1er janvier 2024. Pour le réseau des *Villes de France*, cette concertation est importante puisque 80% (1217) des quartiers faisant partie de la politique de la ville se trouvent dans 817 villes de 10 000 à 100 000 habitants. Notre réseau est donc particulièrement impacté par les débats sur la future contractualisation et *Villes de France* a exprimé son souhait d'une plus grande souplesse pour la future contractualisation à partir de 2024 et une meilleure mobilisation du droit commun (dont la sécurité, la santé, le social, et l'éducation). Il a été demandé aux différentes agences de l'État d'être davantage agiles dans leur fonctionnement au service des territoires, ainsi que le décloisonnement entre les politiques publiques (Action Cœur de Ville et Quartiers de la politique de la ville). La future contractualisation devrait favoriser l'installation des professionnels de santé dans nos quartiers avec le renforcement du soutien aux maisons de santé et le développement de l'entreprenariat et de la création d'entreprises.

Promouvoir un logement de qualité

Aussi bien pour le logement social que pour le parc privé, notre association a plaidé pour une évolution des dispositifs pour aider à la performance énergétique du logement dans les villes moyennes, en favorisant la décarbonation et en encourageant la performance tant dans la construction qu'en matière de réhabilitation. En citant des cas précis, la délégation de *Villes de France* a précisé avoir constaté une baisse très significative de la capacité d'investissement des organismes d'habitat social et de la production de logement social ces dernières années, et ce malgré les regroupements récents. Il faut maintenant redonner la capacité aux bailleurs sociaux de réinvestir dans nos villes moyennes. Les élus de notre association ont demandé de manière complémentaire une évaluation et une étude d'impact pour les villes « *Action Cœur de Ville* » du dispositif fiscal « *Denormandie dans l'ancien* » afin de mieux le faire connaître. Un autre thème a été abordé, celui des situations de concurrence entre les locations saisonnières et le logement des habitants. *Villes de France* a demandé de renforcer les pouvoirs des Maires en la matière avec la mise en place d'outils opérationnels de régulation locale des locations meublés de tourisme.

*La délégation était composée de Gil Avérous, Président de Villes de France ; Jean-François Debat, Président délégué de Villes de France, Maire de Bourg-en-Bresse ; Frédérique Macarez, Vice-Présidente de Villes de France, Maire de Saint-Quentin ; Frédéric Leturque, Maire d'Arras



NUMÉRIQUE



Retour sur la nouvelle stratégie du numérique éducatif 2023-2027

Depuis mars 2022, s'est tenue une concertation des parties prenantes dont les associations d'élus locaux sur le numérique pour l'éducation et des États généraux du numérique éducatif ont été organisés. La stratégie qui en découle pour 2023-2027 a été publiée début février et repose sur quatre objectifs :

- Renforcer la coopération nationale et locale entre les acteurs de l'éducation ;

- Développer les compétences numériques des élèves ;
- Fournir aux professeurs une offre claire mêlant outils et ressources numériques ;
- Développer la robustesse, la sécurité, l'accessibilité, la qualité et l'écoresponsabilité des outils informatiques du ministère.

Sur la base de ces objectifs, quatre axes comportant plusieurs actions ont été identifiés :

- Un écosystème engagé au service d'une politique publique partagée : renforcer la gouvernance, partager des indicateurs et définir un équipement individuel type pour l'élève (collège et lycée) ;
- Un enseignement du numérique qui développe la citoyenneté et les compétences numériques : assurer l'acquisition des compétences numériques, permettre aux élèves de devenir des citoyens éclairés ;
- Une communauté éducative soutenue par une offre numérique raisonnée, pérenne et inclusive : soutenir le développement des communs numériques, simplifier l'accès aux services numériques en créant un "compte ressources", mettre le numérique au service de l'École inclusive, mieux former les équipes éducatives, accompagner les enseignants dans le numérique éducatif, organiser les services numériques éducatifs selon une logique de plateforme interopérable et enfin, mobiliser les données au service de l'École ;
- De nouvelles règles du jeu pour un système d'information ministériel au service de ses utilisateurs : accélérer la transformation numérique, gagner en efficience en amplifiant et en soutenant la mutualisation, gagner en fluidité et en qualité par l'intégration des principes de l'agilité et de l'expérience utilisateur et enfin, développer l'écoresponsabilité.

En savoir plus

TRANSPORT



Déplacement à Casablanca sur les transports collectifs

Une délégation d'élus de *Villes de France*, conduite par Gil Avérous, Maire de Châteauroux et Président de *Villes de France*, s'est rendue à Casablanca au Maroc afin de découvrir les réalisations locales en matière de transports collectifs.

Les représentants de Villes de France ont pu visiter les installations innovantes

du réseau de transports publics et mesurer - avec toutes les parties prenantes (municipalité, autorité organisatrice, exploitant et wilaya) - la rapidité et la qualité de mise en œuvre des deux premières lignes de tramway qui traversent les quartiers de cette ville (la gestion de ce réseau, puis des lignes de BHNS à venir, étant confiée à RATP Dev filiale du groupe RATP).

Ces visites de terrain ont permis de découvrir un projet municipal exemplaire et de réfléchir collectivement sur les bonnes initiatives à appliquer au sein de nos collectivités territoriales.

La délégation a rencontré lors de ce déplacement, Monsieur Christian Testot, Consul général de France à Casablanca, qui a évoqué les relations entre la France et le Maroc, et l'importance de la communauté des ressortissants français dans la capitale économique du Royaume.

Des échanges avec les représentants de la Chambre Françiase de Commerce et d'Industrie au Maroc (CFCIM), ont également permis de mieux appréhender les enjeux économiques et sociaux impliquant les très nombreuses entreprises françaises présentes dans la région Casablanca-Settat.

* La délégation était composée d'élus d'Alençon, d'Angoulême, de la CA du Beauvaisis, de Cagnes-sur-Mer, de Dole, de Montceau-les-Mines, de Nevers et de Sélestat

SANTÉ



Appels à projet « Adapter ses habitudes pour bien vieillir et bien bouger pour mieux vivre »

L'association Assist a été fondée par La Caisse des Dépôts et le Groupe VYV acteurs majeurs de la santé et du développement territorial. Depuis mars 2021, ils mutualisent leurs savoir-faire, moyens et expertises pour identifier, soutenir puis accélérer et répliquer le déploiement de dispositifs innovants en faveur de l'accès à la santé dans les territoires. L'association lance un appel à projets sur la

promotion et la prévention en santé (La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et n'est pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité – définition OMS de la santé du 22 juillet 1946). La promotion en santé est le processus qui vise à encourager des habitudes et des conditions de vie favorables à la santé. La prévention a quant à elle pour but d'éviter et de réduire le nombre et la gravité des maladies et des accidents. Elle s'intéresse également aux mesures destinées à en atténuer les conséquences. La prévention et la promotion d'une « bonne santé » sont toutes deux au cœur des impacts attendus dans le cadre des actions soutenues par Assist.

Vous êtes particulièrement investis dans le champ de la santé et/ou de la prévention ou vous êtes particulièrement intéressés par ces sujets. Le présent appel à projet, doté de 550 000 €, est centré en particulier sur les habitudes de vie et les comportements. Il est en effet largement documenté que ces thématiques se prêtent bien à des interventions de prévention et de promotion de la santé et que ces interventions ont des répercussions positives à court, moyen et long terme sur les trajectoires de santé des bénéficiaires de ces actions. L'appel à projet, dont vous trouverez en annexe le cahier des charges et le calendrier, concerne deux thématiques :

- « Adapter ses habitudes pour bien vieillir » : des habitudes de vie et des comportements favorisants un vieillissement en bonne santé pour des personnes, ou des groupes de personnes, de plus de 60 ans ;
- « Bien bouger pour mieux vivre » : l'activité physique fil conducteur d'une bonne santé tout au long de la vie. L'appel à projets a été lancé le 3 mars à 17h et les candidatures seront réceptionnées jusqu'au 28 avril à 17h. Enfin, un jury se réunira courant juin pour sélectionner les lauréats.

En savoir plus

ENERGIE



Engie met à disposition un simulateur des aides gouvernementales face à la hausse des coûts de l'énergie

Afin de limiter la hausse des prix sur les factures d'énergie, le gouvernement a pris des mesures en faveur des particuliers, des collectivités et des entreprises. Le simulateur proposé par Engie permet de mieux connaître ces différentes

mesures, de vérifier son éligibilité et les démarches à suivre. Pour les collectivités, l'amortisseur électricité est appliqué directement par les fournisseurs d'énergie, il s'agit d'une réduction de prix qui se traduit directement sur la facture d'électricité des consommateurs.

Accéder au simulateur

EUROPE



Nouveau guide pour accompagner les collectivités pour les options de coûts simplifiés

Dans une optique de simplification, la Commission européenne a déployé, sur les dernières périodes de programmation, la possibilité de recourir à des options de coûts simplifiés sous forme de taux forfaitaires, montants forfaitaires ou coûts unitaires. Cette logique de simplification est maintenue, voire renforcée, sur la période de programmation 2021-2027. Aux formes d'options de coûts simplifiés

précédemment citées s'ajoutent les financements non liés aux coûts. Afin d'aider au mieux les autorités de gestion dans la mise en place de nouvelles OCS, l'ANCT a publié un guide permettant d'identifier, parmi toutes les OCS existantes, celles qui pourraient s'avérer les plus pertinentes et sources d'inspiration pour les programmes français. Accéder au guide

ENVIRONNEMENT



Formation « Zéro pesticide dans les terrains de sport »

Depuis le 1er juillet 2022, l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires de synthèse a été étendue aux différents espaces ouverts au public et lieux à usage collectif. La plupart des terrains de sport sont désormais concernés. Après la publication du guide "Vers le zéro phyto dans les terrains de sport en pelouse naturelle" (voir le guide) et une première journée technique à Rennes en 2021 (

<u>voir les actes</u>), Plante & Cité et la ville de Lyon organisent une journée pour accompagner les gestionnaires de terrains de sport dans cette transition, le jeudi 30 mars à Lyon, de 9h00 à 16h30 (au Complexe sportif de Gerland – Lyon).

S'inscrire

AGENDA



Notez bien!

Jeudi 16 mars 2023 - 16h00

Webinaire sur le Fonds vert, sous la présidence de Jérôme Baloge, maire de Niort, président du groupe de travail Transition Écologique. Incription

FORMATIONS VILLES DE FRANCE:

Jeudi 16 mars 2023

Responsabilité civile et pénale des élus locaux Visioconférence

Jeudi 13 avril 2023

Urbanisme : tout connaître sur les évolutions de l'urbanisme local Visioconférence

Jeudi 11 mai 2023

Europe : comment mobiliser les programmes intracommunautaires ? Paris

Jeudi 8 juin 2023

Santé et offre de soins dans les territoires Visioconférence

Télécharger le bulletin réponse des formations

Edité par Villes de France 94 rue de Sèvres - 75007 Paris Tél. : 01 45 44 99 61 http://www.villesdefrance.fr © O.U. © Fotolia **Directeur de la publication**Gil Avérous **Directeur délégué**Jean-François Debat

Rédacteur en chef Guillaume Ségala Rédaction Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban, Anaëlle Chouillard Secrétariat Anissa Ghaidi

